

COMPTE RENDU DE LA REUNION COMMISSION DEFENSE

Mardi 13 Décembre 2022 à 20 h 00 au 39 rue st Marceau

Présents : Guy Delaporte, Marie-Ange Brimboeuf, Huguette Hetté, Frédéric Lorin, Jacky Henriot, Philippe Agenet, Colombe-Marie Blet, Eliane Messire, Marie-Rolande Haubert, Gisèle Bernon, Daniel Delaguet, Nicole Bourrier, Benoît Gayet, Alain Couteau, Julia Holzhauser, Catherine Peltier, Bruno Marem.

Excusés : Philippe Legesne, Jean-Claude Bourquin, Bertrand Nuret, François Printanier, Vanessa Auroux, Bernard Terranova, Didier Wilquin.

- **Intervention de Benoit Gayet et Christian Jamet concernant le patrimoine historique du quartier Saint Marceau : cas concret à étudier l'artiste peintre Paul Gauguin.**

- ✓ Lors de la dernière réunion du 13 septembre 2022, concernant la valorisation du patrimoine du quartier Saint Marceau, sur proposition de Benoit Gayet, il avait été décidé de retenir le thème ayant trait à la vie de Paul Gauguin dans le quartier.
- ✓ Nous accueillons ce soir Christian Jamet, auteur de plusieurs ouvrages sur Paul Gauguin. Il a également étudié la vie de Paul Gauguin à Orléans.
- ✓ Christian Jamet nous indique que Paul Gauguin, venant du Chili suite au décès de son père, a vécu à Orléans avec sa mère et sa sœur, de l'âge de 7 ans à environ 17 ans et qu'il n'a pas vécu au 7 rue Tudelle mais au 25 Quai de Prague comme cela lui a été confirmé en consultant les archives départementales d'Orléans.
- ✓ Afin de marquer le passage de Paul Gauguin dans le quartier, une plaque pourrait être apposée sur la façade de la maison où il a vécu. Christian Jamet a déjà pris contact avec M. et Mme Chollet, actuellement propriétaires de la maison.
- ✓ Le coût estimé de la plaque qui pourrait être apposée et réalisée par un artiste serait d'environ 3 à 4.000 € et un ravalement de la façade devrait être également envisagée. Afin de financer le projet, il apparaît nécessaire de solliciter des aides, des subventions auprès des « forces vives » du quartier sans oublier la Municipalité d'Orléans.
- ✓ La maison étant située vraisemblablement dans le périmètre des bâtiments de France, il faudra avoir l'aval de l'architecte sur le projet pour obtenir l'autorisation de toute pose de plaque ou intervention sur la façade.
- ✓ 2023 sera le 125^{ème} anniversaire de la mort de Paul Gauguin, cet événement pourrait être célébré à l'occasion des journées du patrimoine.
- ✓ Ce projet mériterait d'être proposé au Maire d'Orléans en mettant en valeur la période méconnue de la jeunesse de Paul Gauguin dans le quartier Saint Marceau ce qui pourrait éventuellement servir de fil conducteur à travers les différents endroits qu'il a fréquentés à Orléans.

- **Réunion publique du 15 novembre 2022 animée par la Prévention Routière : "Conduite des séniors" et autre réunion publique prévue en 2023.**

- ✓ La réunion publique sur le thème : « la conduite des seniors » a eu lieu le 15 novembre 2022 à la salle de la Cigogne et a été animée par Flavien Bourgeois, Directeur régional de la prévention routière.
- ✓ Il y a avait environ une cinquantaine de personnes.
- ✓ En 1^{ère} partie : actualisation et connaissance des nouvelles normes du Code la Route concrétisées par des exemples visuels.
En 2^{ème} partie : participation du public au quizz proposé.
En conclusion : séance de questions/réponses entre animateurs et participants. La réunion a semblé-t-il donner toute satisfaction au public présent.
- ✓ Prévision réunion publique 2023 :

Nous poursuivons notre cycle de réunions sur le thème de la **sécurité**, débuté en 2019 par le harcèlement et le cyber harcèlement puis en 2022 par la prévention des cambriolages et en 2023 nous vous proposerons les réseaux sociaux le mardi 07 mars à 18h30 salle Gauguin. Cette réunion sera animée par J.B. Mignonneau Major de la Police Nationale à l'échelon exceptionnel, référent Sureté.

- **Place Domrémy : Où en sommes nous ?**

- ✓ Suite à la réunion du 24 Août 2022 sur le site de la Place Domrémy où se trouvaient réunis M. Le Maire Serge Grouard, ses équipes techniques et le collectif constitué par les habitants du quartier Saint Marceau, il a été acté et validé un certain nombre de points comme suit :
 - Sept tilleuls sur les neuf actuels seront maintenus.
 - La réhabilitation de cette place sera envisagée en privilégiant la végétalisation des espaces, en harmonisant les éclairages, en enfouissant les réseaux et en adaptant le flux de circulation sur la voie côté nord.
- ✓ Une nouvelle réunion a eu lieu avec la Métropole le 18.12.2022 à la demande de M. Le Maire dans le but d'établir une collaboration avec un établissement d'enseignement supérieur ayant pour objectif d'étudier un projet éducatif lors du réaménagement de la Place Domrémy.
Le Collectif a précisé être en contact sur ce projet éducatif avec trois établissements d'enseignement supérieur : Polytech, Ecole horticole de la Mouillère et l'OSUC.
Et en complément avec les lycées Charles Péguy, Saint Charles et les collèges E.Dolet, Saint Marceau qui devront proposer des éco délégués pour être formés in situ par les étudiants des établissements d'enseignement supérieurs pré cités.
- ✓ Prochaine réunion : 05 janvier à l'Ecole Horticole de la Mouillère dont l'objectif sera d'élaborer une proposition de convention écrite entre l'établissement d'enseignement sélectionné et la Métropole d'Orléans

- **Compte-rendu de la réunion du 7 Décembre 2022 en Mairie de proximité avec Virginie MARCHAND**

- ✓ Pont Georges V : Les plaques ont été posées pour l'identifier.
- ✓ Champ de Mars Les questions posées ont obtenu des réponses ayant satisfait les riverains : Elagage des arbres effectué, et pose de toilettes pour un coût estimé de 100.000 €.
- ✓ Ouverture le 15 décembre 2022 d'un Magasin ALDI 49 rue des Chabassières provoquant un certain nombre de problèmes non résolus :
 - Manque de place de stationnement pour la clientèle
 - Livraisons du magasin : Quid des camions ?
 - Groupes/froid installés à l'arrière du magasin pouvant provoquer des nuisances pour les riverains.
 - Qui a donné l'accord pour cette ouverture ?
- ✓ Création de places de parkings en épis avenue Alain Savary : l'étude est en cours.
- ✓ Problème de stationnement aux alentours de la Place Domrémy et des rues avoisinantes : la ville étudie de les mettre en zones bleues ou payantes, pour les résidents du quartier un abonnement préférentiel leur sera proposé. Le retour de l'étude devrait être communiqué mi 2023.
- ✓ Poubelle restant sur le trottoir rue Tudelle : Dossier transmis à la Direction des déchets.
- ✓ Panneau zone 30 rue Jules Gouchault : Le panneau a été retiré.
- ✓ Fermeture Parc Léon Chenault : La Mairie a décidé de fermer le parc par un grillage, ce qui représente un coût de 150.000 €. Le bornage va avoir lieu en 2023, il y aura deux sorties avenue Alain Savary et une sur Saint Charles. Vérifier que la venelle Finet n'est pas dans le périmètre de la fermeture du parc, en effet, c'est le seul accès aux écoles.
- ✓ Dark Kitchen : une procédure est en cours sous le contrôle du préfet.
- ✓ Tags sur le pont Joffre : Nettoyage demandé aux services de grands équipements.
- ✓ Place de l'Eglise - Manque d'éclairage : un éclairage provisoire a été remis devant l'église.
- ✓ 77 rue Eugène Turbat : déclivité au niveau du trottoir qui peut provoquer des risques de chutes. Une demande de mise à niveau a été transmise.
- ✓ Bardage bois abimé au niveau du pont de la Route d'Olivet - Le bardage a été abimé depuis plus d'un an par un camion et n'a pas été réparé.
- ✓ Noël à Saint Marceau - 2 décembre 2023 : Très bon retour de la part de la Mairie de Saint Marceau.

- ✓ Rue des Montées : un panneau lumineux sera installé rue basse-mouillère indiquant l'accès à suivre pour rejoindre le parking de Montées car la rue des Montées au niveau du rond-point sera fermée lors de concerts ou spectacles. Il faudrait également prévoir la numérotation des places du parking des Montées qui est en cours de réalisation.

- **Réhabilitation Rue de Vaucouleurs.**

- ✓ Ce projet a été acté par la Mairie pour être réalisé courant 2023/2024. Un groupe d'habitants dix résidant rue de Vaucouleurs, trois résidant dans les rues avoisinantes ont émis un certain nombre de réflexions souhaitant qu'elles soient prises en compte par les services de la Métropole en charge de l'étude de la requalification de cette rue, en particulier :
 - Le flux de circulation à envisager Ouest/Est
 - La vitesse limitée à 30km/heure
 - Le stationnement des voitures sur un coté
 - La mise en place de piste cyclable, de voie PMR et de plateaux

La synthèse de ces recommandations a été transmise courant décembre aux Responsables de la Mairie de Proximité qui l'adressera, comme convenu, aux services de la Métropole.

Première réunion de présentation prévue : Mi-février 2023

Prochaine réunion le Mardi 14 mars 2023 à 20 heures 00.